



**Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la
biodiversité et les services
écosystémiques**

Distr. générale
25 juillet 2024

Français

Original : anglais

**Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique
et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**

Onzième session

Windhoek, 10–16 décembre 2024

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

**Organisation des travaux de la Plénière ; date et lieu
des prochaines sessions de la Plénière**

Organisation des travaux de la Plénière et date et lieu des prochaines sessions de la Plénière

Note du secrétariat

Introduction

1. Dans sa décision IPBES-10/2, la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (la « Plateforme ») a décidé, compte tenu du calendrier des réunions internationales pertinentes, que sa douzième session se tiendrait au cours du second semestre de 2025. Dans la même décision, elle a invité les membres de la Plateforme en mesure de le faire à envisager d'accueillir cette douzième session.
2. Dans les sections I et II de la présente note figurent des informations sur l'organisation des douzième et treizième sessions de la Plénière, respectivement. Un projet de décision à ce sujet est reproduit dans la note du secrétariat contenant les projets de décision pour la onzième session de la Plénière (IPBES/11/1/Add.2).

I. Organisation de la douzième session de la Plénière

3. Dans sa décision IPBES-10/2, la Plénière a prié le Bureau de décider, en consultation avec les membres de la Plateforme, où se tiendrait sa douzième session, compte tenu de toute offre des membres d'accueillir la session, l'offre devant être acceptée sous réserve qu'un accord soit conclu à cet effet avec le pays hôte.
4. Au 3 septembre 2024, le secrétariat n'avait pas reçu de proposition officielle concernant l'accueil de la douzième session de la Plénière. Les membres de la Plateforme envisageant d'accueillir la session sont invités à en informer le secrétariat et à présenter une proposition officielle dès que possible et de préférence bien avant l'ouverture de la onzième session. Si, à l'issue de la onzième session de la Plénière, aucune proposition n'a été reçue, la douzième session se tiendra à Bonn (Allemagne) du mardi 2 décembre au dimanche 7 décembre 2025.
5. L'ordre du jour de la douzième session de la Plénière devrait notamment inclure l'examen de l'évaluation méthodologique des conséquences de l'activité des entreprises sur la biodiversité et sur les contributions de la nature aux populations et de la dépendance des entreprises à leur égard

* IPBES/11/1.

ainsi que l'élection de membres du Groupe d'experts multidisciplinaire. À l'annexe I de la présente note figure un projet d'ordre du jour provisoire de la douzième session de la Plénière.

6. La douzième session de la Plénière devrait se dérouler sur six jours. À l'annexe II de la présente note figure un projet d'organisation des travaux de la douzième session, établi à partir du projet d'ordre du jour provisoire.

7. Afin de permettre à la Plénière d'achever l'examen de tous les points inscrits à l'ordre du jour à l'issue des six jours de réunion, le Bureau entend organiser des travaux préparatoires de portée générale, en prévoyant la possibilité de procéder, en amont de la session, à des consultations et à des échanges de vues informels en ligne.

8. La Plénière est invitée à donner des orientations concernant l'organisation de sa douzième session et à demander au secrétariat de tenir compte de ces orientations lorsqu'il établira la version définitive de l'ordre du jour provisoire et de l'organisation des travaux de la session.

II. Organisation de la treizième session de la Plénière

9. Il est proposé que la treizième session de la Plénière se tienne à la fin de 2026.

10. Compte tenu du temps que nécessite l'organisation des sessions de la Plénière, cette dernière souhaitera peut-être adopter, à sa onzième session, une décision fixant le lieu de sa treizième session.

11. Au 3 septembre 2024, le secrétariat n'avait pas encore reçu d'offre concernant l'accueil de la treizième session de la Plénière. Les membres de la Plateforme envisageant de l'accueillir sont invités à en informer le secrétariat et à présenter une proposition officielle dès que possible et de préférence avant l'ouverture de la onzième session.

12. L'ordre du jour de la treizième session de la Plénière devrait notamment inclure l'examen de l'évaluation de la surveillance de la biodiversité et des contributions de la nature aux populations ainsi que l'élection de membres du Bureau. À l'annexe III de la présente note figure un projet d'ordre du jour provisoire de la treizième session de la Plénière.

13. La treizième session de la Plénière devrait se dérouler sur six jours. À l'annexe IV de la présente note figure un projet d'organisation des travaux de la treizième session, établi à partir du projet d'ordre du jour provisoire.

Annexe I

Projet d'ordre du jour provisoire de la douzième session de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux ;
 - b) Composition de la Plateforme ;
 - c) Élection des membres du Bureau et des membres du Groupe d'experts multidisciplinaire.
3. Admission d'observateurs.
4. Vérification des pouvoirs des représentant(e)s.
5. Rapport de la Secrétaire exécutive sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail glissant pour la période allant jusqu'en 2030.
6. Dispositifs financiers et budgétaires pour la Plateforme.
7. Évaluation des connaissances :
 - a) Évaluation méthodologique des conséquences de l'activité des entreprises sur la biodiversité et sur les contributions de la nature aux populations et de la dépendance des entreprises à leur égard ;
 - b) Collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
8. Renforcement des capacités, consolidation de la base de connaissances et appui à l'élaboration des politiques.
9. Renforcement de l'efficacité de la Plateforme.
10. Demandes, contributions et suggestions d'éléments additionnels au programme de travail glissant de la Plateforme pour la période allant jusqu'en 2030.
11. Organisation des travaux de la Plénière ; date et lieu des prochaines sessions de la Plénière.
12. Dispositions institutionnelles : dispositions concernant les partenariats de collaboration des Nations Unies pour les travaux de la Plateforme et de son secrétariat.
13. Adoption des décisions et du rapport sur les travaux de la session.
14. Clôture de la session.

Annexe II

Projet d'organisation des travaux de la douzième session de la Plénière de la Plateforme scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Heure	Jour 0	Jour 1	Jour 2		Jour 3		Jour 4		Jour 5		Jour 6
8 heures – 10 heures	<i>Consultations régionales / consultations avec les parties prenantes</i>	<i>Consultations régionales</i>	<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>
10 heures – 10 h 30		Plénière Points 1 à 5	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 8 Objectifs 2, 3 et 4	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 8 Objectifs 2, 3 et 4	Plénière		Groupe de travail II Point 10 Demandes supplémentaires	Groupe de contact Point 6 Budget	Plénière
10 h 30 – 11 heures											
11 heures – 11 h 30											
11 h 30 – Midi											
Midi – 12 h 30											
12 h 30 – 13 heures											
13 heures – 13 h 30							Groupe de contact Point 6 Budget				
13 h 30 – 14 heures		Plénière Points 6 à 12	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 10 Demandes supplémentaires	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 7 b) Changements climatiques	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 9 Renforcement de l'efficacité	Groupe de travail II Point 9 Renforcement de l'efficacité	Groupe de contact Point 6 Budget	Plénière Points 2 c), 13 et 14
13 h 30 – 14 heures											
14 heures – 14 h 30											
14 h 30 – 15 heures											
15 heures – 15 h 30											
15 h 30 – 16 heures											
16 heures – 16 h 30											
16 h 30 – 17 heures		Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 9 Renforcement de l'efficacité	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 10 Demandes supplémentaires	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 7 b) Changements climatiques	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 7 b) Changements climatiques	
17 heures – 17 h 30											
17 h 30 – 18 heures		Réception d'ouverture	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 9 Renforcement de l'efficacité	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 10 Demandes supplémentaires	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 10 Demandes supplémentaires	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation des entreprises et de la biodiversité	Groupe de travail II Point 7 b) Changements climatiques	
18 heures – 18 h 30											
18 h 30 – 19 heures											
19 heures – 19 h 30											
19 h 30 – 20 heures											
20 heures – 20 h 30											
20 h 30 – 21 heures											
21 heures – 21 h 30											

Annexe III

Projet d'ordre du jour provisoire de la treizième session de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux ;
 - b) Composition de la Plateforme ;
 - c) Élection des membres du Bureau et des membres du Groupe d'experts multidisciplinaire.
3. Admission d'observateurs.
4. Vérification des pouvoirs des représentant(e)s.
5. Rapport de la Secrétaire exécutive sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail glissant pour la période allant jusqu'en 2030.
6. Dispositifs financiers et budgétaires pour la Plateforme.
7. Évaluation des connaissances :
 - a) Surveillance de la biodiversité et des contributions de la nature aux populations ;
 - b) Collaboration avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
8. Renforcement des capacités, consolidation de la base de connaissances et appui à l'élaboration des politiques.
9. Organisation des travaux de la Plénière ; date et lieu des prochaines sessions de la Plénière.
10. Dispositions institutionnelles : dispositions concernant les partenariats de collaboration des Nations Unies pour les travaux de la Plateforme et de son secrétariat.
11. Adoption des décisions et du rapport sur les travaux de la session.
12. Clôture de la session.

Annexe IV

Projet d'organisation des travaux de la treizième session de la Plénière de la Plateforme scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Heure	Jour 0	Jour 1	Jour 2		Jour 3		Jour 4		Jour 5		Jour 6
8 heures – 10 heures	<i>Consultations régionales / consultations avec les parties prenantes</i>	<i>Consultations régionales</i>	<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>		<i>Consultations régionales</i>
10 heures – 10 h 30		Plénière Points 1 à 5	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation de la surveillance	Groupe de travail II Point 8 Objectifs 2, 3 et 4	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation de la surveillance	Groupe de travail II Point 8 Objectifs 2, 3 et 4	Plénière		Groupe de travail II Point 7 b) Changements climatiques	Groupe de contact Point 6 Budget	Plénière
10 h 30 – 11 heures											
11 heures – 11 h 30											
11 h 30 – Midi											
Midi – 12 h 30											
12 h 30 – 13 heures											
13 heures – 13 h 30							Groupe de contact Point 6 Budget				
13 h 30 – 14 heures		Plénière Points 6 à 10	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation de la surveillance	Groupe de travail II Point 8 Objectifs 2, 3 et 4	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation de la surveillance	Groupe de travail II Point 7 b) Changements climatiques	Groupe de travail I Point 7 a) Évaluation de la surveillance	Groupe de travail II Point 8 Objectifs 2, 3 et 4	Groupe de travail II Point 8 Objectifs 2, 3 et 4	Groupe de contact Point 6 Budget	Plénière Points 2 c), 11 et 12
14 heures – 14 h 30											
14 h 30 – 15 heures											
15 heures – 15 h 30											
15 h 30 – 16 heures											
16 heures – 16 h 30											
16 h 30 – 17 heures											
17 heures – 17 h 30											
17 h 30 – 18 heures											
18 heures – 18 h 30											
18 h 30 – 19 heures											
19 heures – 19 h 30											
19 h 30 – 20 heures											
20 heures – 20 h 30											
20 h 30 – 21 heures											
21 heures – 21 h 30											